Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 131 (2010)
Heft: 8

Vorwort: Mise en garde
Autor: Charrière, Jean-Daniel

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MISE EN GARDE

Charrière Jean-Daniel

Centre de recherches apicoles, Agroscope Liebefeld-Posieux ALP, 3003 Berne

L'importation de colonies d'abeilles n'est pas sans danger... et le Centre de recherches apicoles en a fait l'amère expérience!

Courant 2009 et début 2010, le Centre de recherches apicoles a pu étoffer son effectif de collaborateurs grâce d'une part à un financement d'une fondation et d'autre part à des projets européens. Pour la plupart de ces projets temporaires, des colonies d'essai étaient nécessaires. Bien que le cheptel de notre centre n'ait pas subi de pertes importantes l'hiver passé, il est apparu assez vite que le nombre de colonies à notre disposition était insuffisant et qu'il faudrait recourir à l'achat de colonies.

Les démarches entreprises pour trouver des colonies en Suisse s'étant avérées infructueuses, nous nous sommes résolus à prospecter dans les pays limitrophes. Nous avons trouvé un producteur d'essaims sur cadres (nuclé) dans le Sud-Ouest de la France et nous avons entrepris les démarches officielles et procédé à l'importation.

Malgré que le certificat sanitaire établi au lieu de départ des nucléi attestait de la bonne santé des abeilles, nous avons analysé des échantillons d'abeilles dès leur arrivée en Suisse quant à la présence éventuelle de bactéries de loque américaine ou européenne. A notre surprise, certains échantillons étaient infectés et après un examen visuel approfondi avec les inspecteurs des ruchers, nous avons trouvé quelques colonies malades. Toutes les colonies porteuses de l'agent pathogène, qu'elles présentent des symptômes ou non, ont rapidement été éliminées.

En conclusion: Que ce soit pour augmenter son cheptel ou pour remonter son exploitation après des pertes hivernales importantes, l'importation de colonies ou de paquets d'abeilles peut sembler une option. Cet exemple montre cependant que le recours à l'importation d'abeilles représente un risque réel et cela malgré l'établissement de certificat sanitaire attestant de la bonne santé des abeilles.

La production sur le rucher par chaque apiculteur de colonies de réserve en nombre suffisant et l'échange de colonies au niveau local, éventuellement organisé par les sociétés apicoles sont de loin préférables à l'importation de colonies.